

ATTESTATION D'ACCREDITATION

ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 1-0795 rév. 18

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que : The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES

N° SIREN: 775685019

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017** Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en : and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

ENVIRONNEMENT / DECHETS - Qualité de l'Air - QUALITE DE L'EAU - MATRICES SOLIDES - BIOINDICATEURS

ENVIRONMENT / WASTE - AIR QUALITY - WATER QUALITY - SOLID MATRICES - BIOINDICATORS
AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS
FOOD AND FOOD PRODUCTS / FOODSTUFFS

réalisées par / performed by :

CEA PARIS - Saclay
CEA/DRF/P-SAC/USPS/SPRE/LARP-Site de SACLAY
Bâtiment 388 - Point Courrier 31
91191 GIF SUR YVETTE Cedex

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / granting date : 01/08/2024 Date de fin de validité / expiry date : 31/07/2029

> Pour le Directeur Général et par délégation On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Chimie Environnement, Pole manager - Chemistry Environment,

DocuSigned by:

-EE43BF63613B44C.

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-0795 Rév 17. This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-0795 Rév 17.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél.: +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax: 33 (0)1 44 68 82 21 Siret: 397 879 487 00031 www.cofrac.fr



ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-0795 rév. 18

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

CEA PARIS - Saclay CEA/DRF/P-SAC/USPS/SPRE/LARP-Site de SACLAY Bâtiment 388 - Point Courrier 31 91191 GIF SUR YVETTE Cedex

Dans son unité :

- LARP - LABORATOIRE D'ANALYSE RADIOLOGIQUE ET PHYSICO-CHIMIQUE - SITE DE SACLAY

Elle porte sur : voir pages suivantes

L'accréditation porte sur :

Unité technique : LARP - LABORATOIRE D'ANALYSE RADIOLOGIQUE ET PHYSICO-CHIMIQUE - SITE DE SACLAY

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Mesures de radioactivité

Analyses de radionucléides dans l'environnement, dans les produits d'origine animale et les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux – LAB GTA 35

Objet soumis à l'analyse	Nature de l'analyse		Principe de la méthode d'analyse	Référence de la méthode	Grandeur mesurée et étendue de la mesure <u>Activité</u>
Eaux douces Eaux de rejet	Activité α globale		Mesure de l'activité α globale (en équivalent 239 Pu) d'un dépôt obtenu par évaporation directe	NF EN ISO 10704	[10 ⁻² ; 10 000] (Bq/l)
Eaux douces Eaux de rejet	Activité β globale		Mesure de l'activité β globale (en équivalent 90 Sr et 90 Y) d'un dépôt obtenu par évaporation directe	NF EN ISO 10704	[10 ⁻² ; 10 000] (Bq/l)
Eaux douces Eaux de rejet	Radionucléides émetteurs α	²³⁸ Pu, ²³⁹⁺²⁴⁰ Pu, ²⁴¹ Am	Mesure de l'activité des transuraniens (Pu, Am) par spectrométrie α après séparation des radionucléides par l'utilisation de résines anioniques	NF ISO 13167	[2.10 ⁻⁶ ; 10 000] (Bq/l)
Eaux douces Eaux de rejet	Radionucléides émetteurs β	³ H	Mesure de l'activité β du tritium par comptage des scintillations en milieu liquide	NF ISO 13168	[10 ⁻¹ ; 10 000] (Bq/l)
Eaux douces Eaux de rejet	Radionucléides émetteurs β	¹⁴ C	Détermination de l'activité β du ¹⁴ C par comptage des scintillations en milieu liquide	NF ISO 13168	[10 ⁻¹ ; 10 000] (Bq/l)
Eaux douces Eaux de rejet	Radionucléides émetteurs β	14C	Mesure de l'activité β du ¹⁴ C par comptage des scintillations en milieu liquide après concentration de l'échantillon (oxydation en milieu acide)	Méthode interne LARP/MO/S40*	[10 ⁻³ ; 10 000] (Bq/l)
Eaux douces Eaux de rejet	Radionucléides émetteurs β	⁹⁰ Sr	Mesure de l'activité du ⁹⁰ Sr par comptage proportionnel	NF EN ISO 13160	[10 ⁻⁴ ; 10 000] (Bq/l)
Eaux douces Eaux de rejet	Radionucléides émetteurs γ	<u>Gamme d'énergie</u> : 32 à 1836 keV	Mesure de l'activité des radionucléides par spectrométrie γ à haute résolution	NF EN ISO 10703	10 ⁻³ (Bq/l) (1) jusqu'à activité obtenue pour un temps mor égal à 5% (1) Seuil de décision du césium 137 à 661,66 keV

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

^{*}Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Mesures de radioactivité

Analyses de radionucléides dans l'environnement, dans les produits d'origine animale et les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux – LAB GTA 35

7 inalyood do radionad	Third year de Tadionado dans Territorinoment, dans les produite à origine driminale et les delinese de montre da dan drimination de de dan drimination de les desineses de Trontino da dan drimination de les desineses de Trontino de dans drimination de les desineses de Trontino de dans de les desineses de Trontino de dans de les desineses de Trontino de de dans de les de les desineses de les desines de les desineses de les desines de les desineses de les desines de les desineses							
Objet soumis à l'analyse Nature de l'analyse		Principe de la méthode d'analyse	Référence de la méthode					
Eaux douces Eaux de rejet	Uranium pondéral	Mesure de la concentration de l'uranium par ICP/MS	NF M 60-805-4					

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

ENVIRONNEMENT / MATRICES SOLIDES / Mesures de radioactivité

Analyses de radionucléides dans l'environnement, dans les produits d'origine animale et les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux – LAB GTA 35

Ana	Analyses de radionucléides dans l'environnement, dans les produits d'origine animale et les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux – LAB GTA 35						
Objet soumis à l'analyse	Nature de l'analyse		Principe de la méthode d'analyse	Référence de la méthode	Grandeur mesurée et étendue de la mesure <u>Activité</u>		
Sols Sédiments Boues	Radionucléides émetteurs α	²³⁸ Pu, ²³⁹⁺²⁴⁰ Pu, ²⁴¹ Am	Préparation Mesure de l'activité des transuraniens par spectrométrie α après séparation et purification par chromatographie	Préparation NF ISO 18589-2 Mesure NF ISO 18589-4	[10 ⁻¹ ; 10 000] (Bq/kg sec)		
Sols Sédiment Boues	Radionucléides émetteurs β	⁹⁰ Sr	Préparation Détermination de l'activité du ⁹⁰ Sr après minéralisation, séparation et mesure par comptage proportionnel	Préparation NF ISO 18589-2 Mesure NF ISO 18589-5	[10 ⁻¹ ; 10 000] (Bq/kg sec)		
Sols Sédiment Boues	Radionucléides émetteurs β	¹⁴ C	Mesure de l'activité β du ¹⁴ C par comptage des scintillations en milieu liquide après oxydation par voie sèche (type oxydizer)	Méthode interne LARP/MO/S30*	[10; 10 000] (Bq/kg sec)		
Sols Sédiments Boues	Radionucléides émetteurs β	³ H	Mesure de l'activité β du ³ H lié par comptage des scintillations en milieu liquide après oxydation par voie sèche (type oxydizer)	Méthode interne LARP/MO/S30*	[10; 10 000] (Bq/kg sec)		
Sols Sédiment Boues	Radionucléides émetteurs γ	Gamme d'énergie : 32 à 1836 keV	Préparation Détermination de l'activité massique des radionucléides par spectrométrie γ à haute résolution	Préparation NF ISO 18589-2 Mesure NF ISO 18589-3	10-1 (Bq/kg sec) (1) jusqu'à activité obtenue pour un temps mort égal à 5% (1) Seuil de décision du césium 137 à 661,66 keV		
Gravats Sols Sédiment Boues	Radionucléides émetteurs γ	Gamme d'énergie : 59 à 1836 keV	Détermination de l'activité massique des radionucléides par spectrométrie γ à haute résolution	Méthode interne LARP MO 48*	10-1 (Bq/kg brut) (1) jusqu'à activité obtenue pour un temps mort égal à 5% (1) Seuil de décision du césium 137 à 661,66 keV		

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

^{*}Portée FIXE: Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

ENVIRONNEMENT / BIOINDICATEURS / Mesures de radioactivité

Analyses de radionucléides dans l'environnement, dans les produits d'origine animale et les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux – LAB GTA 35

Allarys	Analyses de l'adionaciedes dans l'environnement, dans les produits à origine animale et les derirees alimentaires destinées à l'horithe ou aux animaux – LAD OTA 35					
Objet soumis à l'analyse	Nature de l'analyse		Principe de la méthode d'analyse	Référence de la méthode	Grandeur mesurée et étendue de la mesure <u>Activité</u>	
Flore terrestre et marine Faune terrestre et marine Lait	Radionucléides émetteurs γ	Gamme d'énergie : 32 à 1836 keV	Préparation Détermination de l'activité massique des radionucléides par spectrométrie γ à haute résolution	Préparation NF M60 780-0 Mesure Méthode interne LARP MO 07*	10 ⁻² (Bq/kg frais) ⁽¹⁾ jusqu'à activité obtenue pour un temps mort égal à 5% ⁽¹⁾ Seuil de décision du césium 137 à 661,66 keV	
Flore terrestre et marine Faune terrestre et marine Lait	Radionucléides émetteurs β	⁹⁰ Sr	Préparation Détermination de l'activité du ⁹⁰ Sr après minéralisation, séparation et mesure par comptage proportionnel	Préparation NF M60 780-0 Mesure Méthode interne LARP /MO/S10*	[10 ⁻³ ; 10 000] (Bq/kg frais)	
Flore terrestre et marine Faune terrestre et marine Lait	Radionucléides émetteurs β	¹⁴ C	Mesure de l'activité β du ¹⁴ C par comptage des scintillations en milieu liquide après oxydation par voie sèche (type oxydizer)	Méthode interne LARP /MO/S30*	[10; 10 000] (Bq/kg frais)	
Flore terrestre et marine Faune terrestre et marine Lait	Radionucléides émetteurs β	3H	Mesure de l'activité β du ³ H lié par comptage des scintillations en milieu liquide après oxydation par voie sèche (type oxydizer)	Méthode interne LARP /MO/S30*	[10; 10 000] (Bq/kg frais)	

^{*}Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

	ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR / Mesures de radioactivité							
Anal	lyses de radionucléides dans l'en	vironnement, dans l	les produits d'origine animale et les denrées alimentai	res destinées à l'homme ou aux ai	nimaux – LAB GTA 35			
Objet soumis à l'analyse	Nature de l'analyse		Principe de la méthode d'analyse	Référence de la méthode	Grandeur mesurée et étendue de la mesure Activité			
Aérosols	Activité α globale		Mesure directe sur filtre de l'activité α globale (en équivalent 239 Pu)	Méthode interne LARP/MO/05*	[5.10 ⁻³ ; 10 000] (Bq/filtre)			
Aérosols	Activité β globale		Mesure directe sur filtre de l'activité β globale (en équivalent ⁹⁰ Sr et ⁹⁰ Y)	Wethode interne LARF/WO/05	[5.10 ⁻³ ; 10 000] (Bq/filtre)			
Aérosols	Radionucléides émetteurs γ	Gamme d'énergie 27 à 1836 keV	Mesure directe sur filtre de l'activité des radionucléides par spectrométrie γ à haute résolution	Méthode interne LARP/MO/07*	10 ⁻³ (Bq/filtre) ⁽¹⁾ jusqu'à activité obtenue pour un temps mort égal à 5 % (1) seuil de décision de césium 137 à 661,66 keV			

^{*}Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Ana	lyses de radionucléides dans l'en		NNEMENT / QUALITE DE L'AIR / Mesures de radio es produits d'origine animale et les denrées alimenta		nimaux – LAB GTA 35
Objet soumis à l'analyse	Nature de l'analyse		Principe de la méthode d'analyse	Référence de la méthode	Grandeur mesurée et étendue de la mesure Activité
Gaz	Radionucléides émetteurs β	³ H	Détermination par comptage des scintillations en milieu liquide de l'activité volumique du tritium atmosphérique prélevé par barbotage de l'air dans l'eau	NF EN ISO 13168	[0,1; 10 000] (Bq/L d'eau de barbotage)
Gaz	Radionucléides émetteurs β	¹⁴ C	Détermination de l'activité β du ¹⁴ C par comptage des scintillations en milieu liquide	NF M60- 812-1 et NF ISO 13168	[0,1; 10 000] (Bq/L d'eau de barbotage)
Gaz	Radionucléides émetteurs β	14C	Détermination par comptage des scintillations en milieu liquide de l'activité volumique du ¹⁴ C atmosphérique prélevé par barbotage de l'air dans la soude après concentration de l'échantillon (oxydation en milieu liquide)	Méthode interne LARP/MO/S40*	[10 ⁻³ ; 10 000] (Bq/L d'eau de barbotage)
Gaz	Radionucléides émetteurs γ lodes à préciser (forme gazeuse)	Gamme d'énergie : 32 à 1836 keV	Mesure directe de l'activité des iodes sous forme gazeuse piégés dans une cartouche de charbon actif, par spectrométrie γ à haute résolution	Méthode interne LARP/MO/07*	5. 10 ⁻² (Bq/cartouche) (1) jusqu'à activité obtenue pour un temps mort égal à 5 % (1) seuil de décision de l'iode 131 à 364,49 keV

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

^{*}Portée FIXE: Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

#AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS / Mesures de radioactivité

Analyses des radionucléides dans l'environnement, dans les produits d'animaux et dans les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux – LAB GTA 35

Objet soumis à l'analyse	Nature de l'analyse		Principe de la méthode d'analyse	Référence de la méthode	Grandeur mesurée et étendue de la mesure <u>Activité</u>
Denrées alimentaires solides Denrées alimentaires liquides	Radionucléides émetteurs γ	Gamme d'énergie : 32 à 1836 keV	Mesure Détermination de l'activité volumique des radionucléides par spectrométrie γ à haute résolution	Méthode interne LARP/MO/07*	10-3 (Bq/kg frais ou I) (1) jusqu'à activité obtenue pour un temps mort égal à 5 % (1) seuil de décision de césium 137 à 661,66 keV
Denrées alimentaires solides Denrées alimentaires liquides	Radionucléides émetteurs β	⁹⁰ Sr	Préparation Détermination de l'activité du ⁹⁰ Sr après minéralisation, séparation et mesure par comptage proportionnel	Méthode interne LARP/MO/S10*	[10 ⁻³ ; 10 000] (Bq/kg frais ou I)
Denrées alimentaires solides Denrées alimentaires liquides	Radionucléides émetteurs β	¹⁴ C	Mesure de l'activité β du ¹⁴ C par comptage des scintillations en milieu liquide après oxydation par voie sèche type (type oxydizer)	Méthode interne LARP/MO/S30*	[1; 10 000] (Bq/kg frais ou I)
Denrées alimentaires solides Denrées alimentaires liquides	Radionucléides émetteurs β	³ H	Mesure de l'activité β du ³ H lié par comptage des scintillations en milieu liquide après oxydation par voie sèche (type oxydizer)	Méthode interne LARP/MO/S30*	[1; 10 000] (Bq/kg frais ou I)

^{*}Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

	ENVIRONNEMENT / DECHETS / MESURES DE RADIOACTIVITE						
Objet soumis à l'analyse	Nature de l'analyse		Principe de la méthode d'analyse	Référence de la méthode	Grandeur mesurée et étendue de la mesure <u>Activité</u>		
Effluents liquides issus d'installations nucléaires	Activité α globale		Mesure de l'activité α globale (en équivalent 239 Pu) d'un dépôt obtenu par évaporation directe	NF EN ISO 10704	[10 ⁻² ; 10 000] (Bq/l)		
Effluents liquides issus d'installations nucléaires	Activité β globale		Mesure de l'activité β globale (en équivalent ⁹⁰ Sr et ⁹⁰ Y) d'un dépôt obtenu par évaporation directe	NF EN ISO 10704	[10 ⁻² ; 10 000] (Bq/l)		
Effluents liquides issus d'installations nucléaires	Radionucléides émetteurs β	³ H	Mesure de l'activité β du tritium par comptage des scintillations en milieu liquide	NF ISO 13168	[1 ; 10 000] (Bq/l)		
Effluents liquides issus d'installations nucléaires	Radionucléides émetteurs β	¹⁴ C	Détermination de l'activité β du ¹⁴ C par comptage des scintillations en milieu liquide	NF ISO 13168	[1 ; 10 000] (Bq/l)		
Effluents liquides issus d'installations nucléaires	Radionucléides émetteurs γ	Gamme d'énergie : 32 à 1836 keV	Mesure de l'activité des radionucléides par spectrométrie γ à haute résolution	NF EN ISO 10703	10 ⁻¹ (Bq/l) ⁽¹⁾ jusqu'à activité obtenue pour un temps mort égal à 5% ⁽¹⁾ Seuil de décision du césium 137 à 661,66 keV		
Gravats	Radionucléides émetteurs γ	Gamme d'énergie : 32 à 1836 keV	Détermination de l'activité massique des radionucléides par spectrométrie γ à haute résolution	Méthode interne LARP-M0-07*	1 (Bq/kg) sec ⁽¹⁾ jusqu'à activité obtenue pour un temps mort égal à 5% ⁽¹⁾ Seuil de décision du césium 137 à 661,66 keV		
Gravats, Sols, Boues, Sédiments	Radionucléides émetteurs γ	Gamme d'énergie : 59 à 1836 keV	Détermination de l'activité massique des radionucléides par spectrométrie γ à haute résolution	Méthode interne LARP-M0-48*	10 ⁻¹ (Bq/kg) brut ⁽¹⁾ jusqu'à activité obtenue pour un temps mort égal à 5% ⁽¹⁾ Seuil de décision du césium 137 à 661,66 keV		
Bétons	Radionucléides émetteurs γ	Gamme d'énergie : 32 à 1836 keV	Détermination de l'activité massique des radionucléides par spectrométrie γ à haute résolution	Méthode interne LARP-M0-07*	1 (Bq/kg) sec (1) jusqu'à activité obtenue pour un temps mort égal à 5% (1) Seuil de décision du césium 137 à 661,66 keV		

^{*}Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

ENVIRONNEMENT / Qualité de l'eau / Analyses Physico-chimiques Analyses physico-chimiques des eaux (LAB GTA 05) Matrice Propriété mesurée Principe de la méthode Référence des méthodes Eaux douces Potentiométrie NF EN ISO 10523 Ha Eaux résiduaires Eaux douces Conductivité Conductimétrie NF EN 27888 Eaux résiduaires Eaux douces Matières en suspension Gravimétrie NF EN 872 Eaux résiduaires Eaux douces Méthode en tube fermé à ST DCO ISO 15705 Eaux résiduaires petite échelle Eaux douces Indice phénol Flux continu NF EN ISO 14402 Eaux résiduaires Eaux douces NF EN ISO 14403-2 Flux continu Cyanures totaux Eaux résiduaires Anions: Eaux douces Chlorure, nitrate, sulfate, orthophosphate, Chromatographie ionique NF EN ISO 10304-1 fluorure, bromure Anions: Eaux résiduaires Chromatographie ionique Chlorure, nitrate, sulfate, orthophosphate, NF EN ISO 10304-1 Cations: Eaux douces Chromatographie ionique NF EN ISO 14911 Sodium, potassium, calcium, magnésium Métaux: Aluminium, arsenic, baryum, béryllium, bore, Eaux douces cadmium, chrome, cuivre, étain, fer, mercure, Dosage par ICP-MS NF EN ISO 17294-2 manganèse, nickel, plomb, strontium, uranium, zinc Métaux: Aluminium, argent, arsenic, bore, cadmium, Minéralisation à l'eau régale NF EN ISO 15587-1 et Eaux résiduaires chrome, cuivre, fer, mercure, manganèse, Dosage par ICP-MS NF EN ISO 17294-2 nickel, plomb, étain, zinc Eaux douces Extraction liquide/liquide et Indice hydrocarbure NF EN ISO 9377-2 Eaux résiduaires dosage par GC/FID Adsorption / Combustion / Eaux douces AOX NF EN ISO 9562 Coulométrie Eaux résiduaires Minéralisation: **NF EN ISO 6878** Eaux douces Minéralisation et dosage par Phosphore total Eaux résiduaires ICP/MS Analyse: NF EN ISO 17294-2 Méthode interne*: Eaux douces Ammonium Spectrophotométrie LARP/MO/S03 Minéralisation: NF EN 25663 Eaux douces Azote Kjeldahl Spectrophotométrie Eaux résiduaires Analyse: LARP/MO/S03

	# ENVIRONNEMENT / Qualité de l'eau / Analyses Physico-chimiques Analyses physico-chimiques des eaux (LAB GTA 05)								
Matrice Propriété mesurée Principe de la méthode Référence des mét									
Eaux douces Eaux résiduaires	Nitrite	Spectrophotométrie	Méthode interne* : LARP/MO/S03						

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

*Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur <u>www.cofrac.fr</u>

Date de prise d'effet : 01/08/2024 Date de fin de validité : 31/07/2029

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-0795 Rév. 17.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél.: +33 (0)1 44 68 82 20 - Fax: 33 (0)1 44 68 82 21 Siret: 397 879 487 00031 www.cofrac.fr